

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 78 (1990)

**Heft:** 11

  

**Artikel:** Violences contre les femmes : théories et images

**Autor:** Chaponnière, Corinne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279501>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Violences contre les femmes : théories et images

*De la psychanalyse à la publicité, deux brochures genevoises témoignent de la diversité des approches actuelles face à la violence à l'égard des femmes.*

Une année après le colloque sur la violence à l'égard des femmes, tenu en septembre 1989 à Genève, le Bureau de l'égalité genevois et le Collectif Viol-Secours viennent de publier chacun une brochure y faisant suite.

Le Bureau de l'Égalité fournit les actes du colloque<sup>1</sup>, avec les contributions in extenso de quelque dix-huit intervenantes. Les approches sont très diverses: que l'on envisage la violence contre les femmes dans sa genèse et ses causes, dans sa réalité immédiate, ou encore dans les suites et solutions qu'elle implique, les interprétations d'un même phénomène varient en effet considérablement.

Les partisans d'une approche socio-culturelle sont les plus nombreuses, insistant sur le contexte global dans lequel s'inscrit la violence contre les femmes. Les violences physiques et sexuelles, en particulier, ne seraient « pas compréhensibles » si on ne les liait directement à « ces autres formes de violence plus feutrées » que sont l'exclusion des femmes de la sphère politique, l'inégalité d'accès à l'éducation, le sexisme dans la publicité, etc. Elles sont « l'expression du pouvoir que des systèmes socio-économiques dominés par des hommes s'arrogent sur les femmes », et sont à ce titre « inséparables d'une analyse du patriarcat » (M.V. Louis, Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail, Paris).

## Des crèches et du travail

Même type d'analyse chez Véronique Ducret (Collectif Viol-Secours, Genève) qui rattache très immédiatement les violences sexuelles aux représentations dénigrantes des femmes dans le langage quotidien, la publicité, et la pornographie. Plutôt que l'aspect culturel, c'est l'aspect social du patriarcat qui intéresse en

revanche Patrizia Romito (docteure en psychologie, Trieste) dans l'analyse des violences contre les femmes. Sa réflexion dépasse les causalités connues pour insister sur la dépendance économique des femmes, dans la structure familiale tradition-

nelle, comme facteur prépondérant de « risque »: la famille serait le lieu le plus exposé à la violence, en raison du rapport de force (en particulier économique) qui s'y exerce. Aussi la première réponse à donner au problème de la violence contre les femmes serait « de procurer des emplois bien payés pour ces femmes et des places en crèche pour leurs enfants. »

Tout autre bien sûr est l'approche d'un médecin-psychiatre de Genève, Franceline James, qui propose une approche psychanalytique de la violence. Sans nier le rôle des images stéréotypées de la femme que véhicule notre société, F. James souligne la différence – trop occultée, à l'évidence, par les approches strictement culturelles – entre la violence, qui est un comportement, et l'agressivité, qui est un « ensemble de tendances intrapsychiques ». « L'agressivité est une composante nécessaire du fonctionnement mental », rappelle la psychiatre, « dont les femmes sont également dotées ». « Le mal réellement fait à autrui, et lui seul, est condamnable, en tant que comportement. Et non l'idée ou le fantasme, qui appartient à la sphère privée de l'individu. »

Démarche psychologique également que celle d'E. Reale et de V. Sardelli (psychologues, Naples), qui consacrent leur exposé à la santé mentale des femmes liée à la violence. Dix ans de pratique au sein d'un Service de santé mentale pour les femmes leur ont fait observer les violences quotidiennes auxquelles sont exposées les femmes, et qui les conduisent à des déséquilibres psychiques. Leur propos dépasse donc très largement les « mauvais traitements » subis par les femmes – qu'elles mettent délibérément au second plan – pour analyser



Dessin de Titane Lacroix.

plutôt les violences d'autres ordres : dévalorisation psychologique et sociale, pressions économiques, réduction de l'autonomie, ainsi que « l'imposition à la femme d'idées, de besoins, d'exigences et de projets qui ne lui sont pas propres ».

## Intervenir efficacement

Gisèle Albrecht et Michèle Gigandet, de « Solidarité-Femmes » (Genève), rejoignent quant à elles les thèses de L. Walker pour analyser le comportement des femmes victimes de violences conjugales, et déterminer des moyens d'interventions efficaces. Il s'agit du concept de « cycle de la violence », qui aboutit à ce que « la femme battue apprend à travers la violence à se sentir incapable. Progressivement, à bout de ressources, elle cesse de réagir et s'installe dans un rôle de victime. » Le rôle des intervenants est alors d'ouvrir une brèche dans ce cycle, et d'opposer au sentiment d'impuissance de la femme la conscience de son pouvoir et de ses ressources propres, « afin que la femme soit capable d'affronter un choix qui implique presque toujours de repartir à zéro. »

Les politiques d'intervention en matière d'accueil des femmes victimes de violences, ainsi que le rôle et la formation des intervenants ont également fait l'objet de plusieurs exposés, permettant de découvrir les expériences d'autres pays (Belgique, France, Italie). La brochure de Bureau de L'Égalité fournit ainsi un très vaste panorama des recherches et des pratiques actuelles dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La publication du Collectif Viol-Secours<sup>2</sup> fait également suite au colloque de l'an dernier, puisqu'il s'agit du catalogue de l'exposition présentée à cette occasion, intitulée « Femmes, sexisme et violence ». Ses auteurs présentent une centaine de photos visant à démontrer la persistance des images dévalorisantes ou dégradantes de la femme : publicités érotiques ou sexistes, extraits de revues ou de bandes dessinées pornographiques, sans oublier les photos d'objets du musée du sexe d'Amsterdam ! Les images font l'objet de brefs commentaires venant constater le sexisme, la misogynie, ou la violence incriminés ; le ton est émotionnel et militant plutôt qu'analytique, la priorité étant visiblement donnée aux images plutôt qu'au texte. Mais une question se pose face à cette collection de seins, de fesses et de jambes sur papier glacé : n'est-ce pas leur faire trop d'honneur que de les reproduire une fois de plus, dans le seul but de les rassembler... même pour les dénoncer ?

Corinne Chaponnière

<sup>1</sup> Actes du colloque des 21 et 22 septembre 1989 sur la violence à l'égard des femmes, Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, case postale 362, 1211 Genève 3.

<sup>2</sup> Femmes, sexisme et violence, Collectif Viol-Secours, case postale 459, 1211 Genève 24.

# Abolir la prostitution ?

*Métier librement choisi ou activité incompatible avec la dignité humaine, la prostitution continue de faire des vagues.*

Le 30<sup>e</sup> Congrès International de la Fédération Abolitionniste Internationale (FAI), a eu lieu au Palais des Nations à Genève, du 17 au 20 septembre, sur le sujet de « L'exploitation de la prostitution » : violation des droits de l'homme ; enfants, premières victimes. Environ 300 participant-e-s de divers pays se sont réunis à Genève pour partager leurs différentes expériences sur la prostitution.

Lors des discussions, il est ressorti deux opinions divergentes.

La première, maintenue par la FAI, est que la prostitution est incompatible avec la dignité humaine et met en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté. C'est pourquoi la Fédération vise à abolir, entre autre, la réglementation de la prostitution par les pouvoirs publics, qu'elle soit légale ou tolérée, réglementation qu'elle considère comme contraire à la justice sociale, à la santé publique et aux droits de la personne humaine.

La seconde opinion est que la prostitution est une réalité sociale qui ne peut être supprimée ni par les lois ni par les règlements ; et que ceux-ci peuvent tout au plus la pousser dans la clandestinité et la marginalité, rendant ainsi la vie des personnes prostituées plus précaire, les actions de solidarité plus difficiles à mettre en oeuvre, le travail social et préventif plus délicat donc moins efficace.



Un danger, la clandestinité.

Aspasie, l'association genevoise de soutien des femmes prostituées, n'ayant pour objectif ni de condamner, ni d'encourager la pratique de la prostitution, veut faire reconnaître le droit de la personne prostituée d'être citoyenne à part entière. Lors d'un débat public, une pétition a été mise en circulation par Aspasie, afin de faire reconnaître qu'il existe des personnes exerçant la prostitution comme un métier librement choisi.

Grisélidis Real, prostituée genevoise, a conclu par ces termes : « C'est ridicule et malhonnête de mélanger la prostitution adulte librement consentie avec la prostitution des enfants, l'esclavage et l'exploitation. »

Par ce Congrès, la FAI a démontré que les problèmes autour de la prostitution sont directement liés à la culture qui lui sert de contexte et ne peuvent en être dissociés.

D'autre part, ne serait-il pas enfin temps d'écouter les personnes prostituées elles-mêmes ?

Ruth Jones